Chères familles,

Les évaluations pédagogiques de l'État du Maine (*Maine Educational Assessments*, MEA) comprennent des évaluations dans les domaines suivants : mathématiques, langue et lecture anglaises (ELA), et sciences. Pour l’année scolaire 2020‑21, l‘État du Maine utilisera les évaluations NWEA pour les élèves de la 3ème à la 8ème année, ainsi que pour les élèves de la 3ème année du secondaire pour les mathématiques et langue et lecture anglaises (ELA). Les élèves en 5ème, 8ème et 3ème année du secondaire participeront à l'évaluation pour les sciences *Maine Science*. Les élèves de la 3ème à la 8ème année et la 3ème année du secondaire ayant des déficiences cognitives continueront à participer à l'Évaluation alternative multi-états (*Multi State Alternate Assessment* (MSAA) pour évaluer les mathématiques, la langue et lecture anglaises (ELA), ainsi qu'à l'Évaluation MSAA des sciences qui s'aligne sur les Standards Scientifiques de la Prochaine Génération (*Next Generation Science Standards*, NGSS). Toutes les évaluations sont conduites en ligne.

Le calendrier des évaluations pour le Printemps 2021 est le suivant :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Dates** | **Évaluation** | **Pour :** |
| 1er mars au 15 juin | NWEA Mathématiques et langue et lecture anglaises | 3ème à 8ème année et 3ème année d’études secondaires |
| 15 mars – 14 mai | Évaluation alternative MSAA en mathématiques et langue et lecture anglaises  MSAA évaluation alternative en sciences | 3ème à 8ème année et 3ème année d’études secondaires |
| 17 mai – 11 juin | Maine Sciences | 5ème, 8ème année et 3ème année d’études secondaires |

En tant que parent, vous pouvez utiliser les résultats des évaluations pour aider votre enfant à la maison et pour discuter avec l’enseignant de votre enfant pour déterminer quels soutiens supplémentaires pourraient éventuellement s’avérer nécessaires à l’école. Les enseignants utilisent les résultats, en association avec d’autres types de données locales, pour guider leur enseignement et offrir des activités et des possibilités d’apprentissage plus personnalisées aux élèves. Bien qu’aucune évaluation ne puisse donner une image complète des compétences acquises, elle peut, si elle est associée à d’autres mesures, fournir des informations sur les progrès des élèves. Si un élève ne participe pas à l'évaluation de l'État, des informations précieuses sont perdues.

Le Département de l'éducation de l’État du Maine et notre district visent à réduire le nombre d'évaluations des élèves au niveau de l'État et du district tout en s'assurant que les évaluations apportent des informations pertinentes, et utilisables pour les enseignants, les élèves et les familles. Nous sommes convaincus que grâce à l'enseignement de qualité apporté par nos enseignants dévoués et votre aide, les élèves sont préparés pour réussir. N'hésitez pas à contacter *[INSERT RESOURCES e.g., your child’s teacher/school/administrator]* avec toute question que vous pourriez avoir au sujet des MEA ou des progrès de votre enfant.

Merci,

*[INSERT district/school administrator]*